



www.gesfor.org

Sécurisation des Réseaux : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR Encadrant et Examen ^{AIPR-E}

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du Code du travail*).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

L'AIPR est obligatoire depuis le 1er janvier 2018

Objectifs

Présentation, contexte, objectifs
Personnes et ouvrages concernés
Investigations complémentaires
Dispositions en cas d'endommagement d'ouvrage
Sanctions encourues
Références documentaires
Entraînement sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences

Les + métier

Concevoir et/ou faire exécuter les travaux en tenant compte de la réglementation DT-DICT en vigueur et du guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux. Maximiser ses chances de réussite à l'examen AIPR en pointant les obligations réglementaires



Public Visé

Encadrants



Pré Requis

Lire et comprendre le français

Encadrant : personnel intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargé d'encadrer les chantiers (conducteurs de travaux, chefs de chantier, chefs d'équipe)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Réussi / Echoué
Score obtenu

Parcours pédagogique

Matin

Réseaux et accidents : chiffres, évolution
Dispositions réglementaires (Code du travail, Réforme anti-endommagement, Procédure DT-DICT, Investigations Complémentaires)
Acteurs de la réforme : rôle, responsabilités
Périmètre d'application de la réforme

Après-midi

Réseaux : identification et risques associés comprenant la lecture de terrain, de l'environnement (affleurants, marquage piquetage (symboles), présence de réseaux aériens et aménagements urbains, dispositifs de mise en sécurité des réseaux)
Travaux à proximité des réseaux (respect de l'intégrité des réseaux, terrassement manuel, aspiratrice, prévention des dommages, cas d'arrêt de chantier (réseau non cartographié, différence entre plan et position réelle, problème de sécurité)
Que faire en cas d'endommagement



www.gesfor.org

Méthodes pédagogiques

Méthode active et participative
Entraînement au QCM via des questions issues de l'examen final.
En fin de journée, épreuve QCM, avec communication instantanée du résultat à l'issue de la dernière question et possibilité de rattrapage immédiat en cas de 1er échec

Qualification Intervenant·e·s

Formateur certifié AIPR



Méthodes et modalités d'évaluation

Un QCM de 40 questions
Il faut obtenir au moins 48 points sur 80
Une attestation de compétences délivrée après un examen par QCM encadré par l'Etat, et datant de moins de 5 ans

Moyens à mettre en oeuvre

Mise à disposition par le client :
Salle de formation équipée de tables, chaises (en nombre suffisant), mur blanc pour projection (ou grand écran)

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap
Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures **1** Jour De 1 à 8 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : contact@gesfor.fr

Moyens pédagogiques

Tickets d'examen AIPR pour le profil Encadrant

Fournis par le formateur :

Tablettes pour test final + clé 4G
Vidéoprojecteur